cemment fait à l'un des nôtres, un Canadien intégral celui-là, par le Gouvernement Français, en appelant M. Edouard Montpetit, membre de "l'Association des Auteurs" et non le moins distingué, à occuper une chaire de professeur d'histoire canadienne-française à la Sorbonne?

Bien que les rêves d'idéal de la jeune fille semblent interdits au sexe fort, je me plais cependant à entrevoir le jour, que je pressens prochain, où un Canadien, émule de Monseigneur de Laval et de Lacordaire, fera retentir sous les voûtes augustes et séculaires de Notre-Dame de Paris, le puissant verbe Canadien-Français.

Au rythme de sa voix éloquente, à la chaleur communicative de sa parole, à la pureté de son style, à ces signes on ne pourra ne pas reconnaître le fils de famille, le rejeton français des Croisés, sans qu'il soit besoin de chercher sur sa poitrine, l'étoile aux couleurs de la République Française, marque non équivoque de sa haute valeur intellectuelle et morale.

Au cours d'une visite faite ces jours derniers aux serres de l'Hôpital du Sacré-Cœur, à Québec, le jardinier me fit remarquer une rose qui se distinguait entre toutes par son port majestueux. Les pétales qui formaient sa corolle avaient la blancheur du cygne et le velouté d'une soirie. Par l'harmonieuse ampleur de sa taille elle retenait les regards du visiteur.

Et pourtant, malgré la pureté de son teint diaphane et la richesse de sa parure, elle ne possédait point l'attirance ni le charme de ses humbles rivales, les oeillets et les jonquilles qui, tout à côté, timidement se balançaient sur leurs grêles tiges. C'est qu'il manquait à cette rose somptueuse et superbe une seule chose: le parfum enchanteur.

Grâce à de nombreuses greffes et à un maquillage savant cette fleur avait acquis la perfection de la forme, mais à ce contact hétérogène elle avait perdu son "âme" tant il est vrai que le parfum est l'âme et la vie des fleurs.

Il vous serait assurément difficile, Mesdames, de reconnaître dans cette rose, l'une de vos sœurs. Aussi, me hâterai-je d'ajouter qu'elle n'appartient pas au terroir canadien, qu'elle n'est pas même d'extraction française; elle est d'importation exotique. Cette fleur colossale, produit de la supraculture germanique, cette rose sans âme on la nomme "la rose allemande".

Le livre, tout comme la rose, pour vivre, pour susciter autre chose qu'un intérêt de commande et une admiration passagère, doit exhaler son parfum, avoir une âme, car, à l'encontre de la fleur, le livre doit survivre au matin qui l'a vu naître et est voué à l'immortalité.

Voulez-vous Mesdames continuer et perpétuer la mission providentielle, de nos mères françaises? Désirez-vous faire œuvre utile, assurer la pérennité du souvenir et le caractère ethnique du Canada-Français? Appliquez-vous, Mesdames, à mettre dans vos œuvres littéraires, quelqu'en soit l'objectif, non seulement votre talent, la beauté du style, la richesse de l'imagination, l'honnêteté du sujet choisi, mais encore le parfum de vos vertus, votre cœur et toute votre âme.

Ce n'est qu'à ce prix que votre œuvre littéraire vivra, qu'elle règnera, pour la satisfaction de vos rêves d'avenir, pour la prospérité et la joie de votre famille et de vos petits enfants, et pour l'orgueil et la gloire du Canada-Français.

Je vous invite, Mesdames et Messieurs, à lever vos verres à la réalisation du rêve de Laure Conan, à la "sève immortelle" du livre canadien, et vous, Messieurs, à boire à l'honneur de la femme de lettres et à la gloire de nos mères canadiennes!

# NOS BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

## par G.-E. MARQUIS

G.-E. Marquis

Monsieur le président, (1)

C'est en vain que vous consulteriez les recensements nombreux exécutés sous le régime français, de même que les treize dénombrements faits sous l'égide britannique, pour y trouver une statistique, même la plus élémentaire, au sujet des bibliothèques publiques, ou de quoi que ce soit se rattachant aux livres que lurent nos pères et nos éducateurs de jadis.

Dans ces recensements, l'on tenait compte de bien des objets, entre autres de la population, des terres, des récoltes, du cheptel, des volailles et de mille et une autre choses, mais, encore une fois, le livre ne semble pas être considéré comme une richesse pour la nation, dans ces divers dénombrements, puisqu'on l'a ignoré totalement.

Au cours de la domination française, il faut bien l'admettre, nos ancêtres — navigateurs, coureurs de bois, trappeurs et cultivateurs — avaient bien d'autres soucis que celui d'organiser des bibliothèques, quand on sait les luttes épiques qui les attendaient et les combats nombreux qu'ils eurent à livrer contre les ennemis se disputant leurs prises de possession, et souventes fois leurs chevelures même.

Les éducateurs du temps avaient sans doute apporté des livres de France, mais ce n'était là que de rares exceptions. M. l'abbé Auguste Gosselin signale, dans la monographie qu'il a consacrée à Jean Nicolet, que celui-ci possédait une trentaine de volume tout au plus.Et pourtant c'était au début de la colonie, puisque Jean Nicolet trouva une mort tragique en 1642.

Une vingtaine d'années plus tard, on rapporte que le major Lambert Closse, de Montréal, possédait aussi une petite bibliothèque. M. EAgédius Fauteux, conservateur de la Bibliothèque St-Sulpice de Montréal, déclarait naguère, dans une étude parue dans la "Revue Canadienne", — où nous avons puisé plusieurs renseignements — que la dite Bibliothèque de St-Sulpice possède

"un bon nombre de ces très vieux livres que feuilletèrent, au temps de Maisonneuve et de Marguerite Bourgeois, les doigts tachés de poudre de nos arri`res grands-pères et certainement aussi les doigts plus gracieux de nos a eules. Plusieurs gardent laborieusement griffonnées sur leurs feuilles de garde les écritures de leurs premiers propriétaires. Leurs pages jaunies et usées attestent qu'elles ont été lues et relues. J'avoue que, pour ma part, je ne regarde jamais sans émotion ces témoins séculaires et vénérables de l'enfance au Canada".

Mgr de Laval, en fondant le Séminaire de Québec, s'était préoccupé d'y installer une bonne bibliothèque. Le Collège des Jésuites possédait aussi une bibliothèque, de même que plusieurs curés dans les différentes paroisses qui s'échelonnent sur les deux rives du St-Laurent. M. J.-E. Roy, dans son "Histoire de la Seigneurie de Lauzon", rapporte que l'abbé Boucher, curé de St-Joseph-de-Lévis pendant au-delà de trente ans, soit de 1690 à 1721, possédait une bibliothèque d'environ 400 volumes.

(1) L'Hon. M. Cyr.-F. Delâge.